



# Mesures du rendement du Conseil des arts de l'Ontario

**Novembre 2013**



ONTARIO ARTS COUNCIL  
CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO

50 YEARS OF ONTARIO GOVERNMENT SUPPORT OF THE ARTS

50 ANS DE SOUTIEN DU GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO AUX ARTS



# Préface au rapport de novembre 2013

Jusqu'à présent, le Conseil des arts de l'Ontario (CAO) a atteint, ou est en voie d'atteindre, les cibles de 13 (76 %) des 17 indicateurs. Nous n'avons pas encore atteint nos objectifs pour les quatre autres indicateurs. Ce rapport fait état des progrès accomplis jusqu'à présent pour chaque indicateur.

Deux facteurs fournissent un contexte important pour les données sur notre rendement.

Dans le résumé de notre démarche, nous observons que nous avons choisi 2006-2007 comme année de référence des indicateurs parce que ce fut l'année où le ministère du Tourisme, de la Culture et des Sports a commencé à accorder des augmentations annuelles du budget du CAO. Plus précisément, le ministère a augmenté notre subvention générale de 5 millions \$ en 2007-2008, de 10 millions \$ en 2008-2009 et de 5 millions en 2009-2010, soit un total de 20 millions au cours des trois années. Depuis, le budget de base du CAO a été maintenu au même niveau. Dans de nombreux cas, l'impact de cette croissance sur les données initiales de notre rendement est évident – soit directement dans les indicateurs se rapportant aux activités propres du CAO (p. ex. le nombre de nouveaux organismes qui ont reçu un soutien de fonctionnement du CAO), soit indirectement dans les indicateurs se rapportant aux niveaux des activités des organismes auxquels nous accordons une assistance (p. ex. le nombre de nouvelles œuvres). Toutefois, les données récentes sur notre rendement commencent à démontrer les effets de plusieurs années d'un budget de base fixe.

La conjoncture économique des dernières années au Canada est un autre élément qui éclaire ces données. Au début de 2008, des analystes évoquaient la possibilité d'un ralentissement qui s'est confirmé à la fin de 2008 lorsque l'économie est entrée en récession, qui a perduré pendant 2009. Pour les organismes artistiques de l'Ontario, cet environnement financier difficile a neutralisé les augmentations accordées par le CAO au cours de la même période. Par conséquent, nous pouvons anticiper que la conjoncture économique a eu des effets négatifs sur les indicateurs se rapportant aux niveaux des activités des organismes que nous appuyons. Ces effets économiques négatifs ont vraisemblablement pu être atténués en partie par le Fonds d'investissement dans les arts du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport, une nouvelle source de financement pour les organismes artistiques au cours des trois années 2010-2011 à 2012-2013.

Il est difficile d'évaluer l'impact relatif de ces différents facteurs sur les artistes et les organismes artistiques de l'Ontario ainsi que les effets que ces facteurs ont pu avoir sur les résultats nets cumulatifs de nos indicateurs. Mais on peut conclure, sans contredit, que le soutien du CAO a constitué un coussin important pour le secteur des arts en Ontario dans un environnement économique difficile. Alors que l'on commence à ressentir les effets d'une troisième année consécutive au même niveau budgétaire, l'avenir semble moins certain.

# Mesures du rendement du CAO

Novembre 2013

## Introduction

Le Conseil des arts de l'Ontario (CAO) assure le suivi de ses activités et en fait état de nombreuses façons. Nous préparons chaque année des données sur la taille, la répartition et la portée de nos subventions aux artistes et aux organismes artistiques de l'Ontario. De plus, nous nous sommes engagés à suivre les progrès accomplis dans la réalisation des stratégies et thèmes énoncés dans notre plan stratégique de 2008-2013, *Connexion et créativité*.

En 2008-2009, nous avons décidé de porter cet engagement à un niveau supérieur en définissant des mesures qui nous aideront à mieux comprendre et à mieux évaluer notre rendement global en tant qu'organisme.

Notre objectif est d'élaborer un petit nombre de mesures du rendement de niveau élevé pour le CAO qui pourront servir pendant plusieurs années. Nous avons choisi les énoncés de vision de notre plan stratégique comme cadre général de ces mesures du rendement parce qu'ils décrivent les résultats généraux de niveau élevé recherchés par le CAO. L'organisation des mesures du rendement autour des énoncés de vision les rattache à notre mission, c'est-à-dire, à notre raison d'être. Nos mesures du rendement sont ainsi conçues pour s'agencer au suivi des progrès accomplis dans la réalisation des stratégies et thèmes de notre plan stratégique, c'est-à-dire, à ce que nous faisons.

L'élaboration de mesures du rendement nous a permis de contribuer à cette vision. Les mesures du rendement énoncées dans ce document sont notre guide et notre engagement en faveur de l'évaluation des progrès du CAO à cet égard.

Ceci est notre quatrième rapport sur les mesures de rendement du CAO\*.

## ÉNONCÉS DE VISION DU CAO

Dans l'Ontario que nous imaginons :

- Les artistes voient s'épanouir leur vie, leur carrière et leur travail.
- Les organismes artistiques font preuve de créativité, de viabilité et de vitalité.
- Des personnes de tout âge et de toutes les régions s'investissent dans les arts et y participent activement.
- Les artistes et les organismes artistiques autochtones, francophones, des communautés culturelles, de la nouvelle génération et de toutes les régions sont reconnus pour la valeur qu'ils apportent à la population, aux cultures et aux secteurs créatifs de l'Ontario.
- La créativité, l'innovation et l'excellence des artistes et des organismes artistiques de l'Ontario dans toute leur diversité sont reconnues et saluées à l'échelle locale, nationale et internationale.

\*Comme le CAO a entrepris un processus qui pourrait entraîner l'élaboration de nouveaux énoncés de vision, nous avons décidé de prolonger d'une année nos mesures actuelles du rendement. Ce rapport présente donc nos résultats pour 2012-2013 pour les cibles et indicateurs existants.

## Résumé de notre démarche

Tel qu'indiqué précédemment, nous avons utilisé les énoncés de vision du CAO comme cadre général de nos mesures du rendement.

Pour chaque énoncé de vision, nous nous sommes demandé quels genres de choses peuvent servir à indiquer que l'énoncé de vision a été réalisé. Puis, nous avons examiné cette liste et utilisé plusieurs critères pour sélectionner les indicateurs appropriés des véritables mesures du rendement du CAO. (Voir l'encadré *Au sujet des indicateurs*.)

Après avoir mis au point la liste d'indicateurs possibles, nous avons cherché à établir des cibles numériques ou directionnelles pour chaque indicateur ainsi que l'année de référence appropriée et à calculer les données de référence. Pendant le processus d'établissement des cibles, certains indicateurs ont été révisés ou modifiés lorsqu'il était évident qu'il n'y avait pas de « bonne réponse » qui pouvait servir à mesurer le rendement du CAO. Autrement dit, il s'agissait de données utiles pour d'autres fins que nous pouvions suivre, mais elles n'étaient pas les meilleurs indicateurs pour nos mesures du rendement.

Nous avons choisi 2006-2007 comme année de référence pour les indicateurs parce que c'est l'année où le CAO a commencé à recevoir une série de majorations de son budget du ministère de la Culture. Nous avons ainsi des chiffres réels de référence pour suivre l'impact des augmentations. Nous avons dû choisir une autre année de référence pour certains indicateurs lorsqu'il n'y avait pas de données pour l'année 2006-2007.

Puis, nous avons calculé les données les plus récentes disponibles pour chaque indicateur afin de les comparer à nos données de référence. Ces données proviennent des statistiques du CAO sur ses subventions ainsi que sur des renseignements financiers et statistiques fournis par les bénéficiaires dans leurs formulaires de demande de subvention et rapports finaux de subventions de projet. (*Remarque : La disponibilité de l'information sur les données financières et statistiques réelles des organismes qui reçoivent des subventions du CAO accuse en général un retard de deux ans. Ainsi, le CAO reçoit actuellement les chiffres réels confirmés pour 2011-2012 des organismes qui ont soumis des demandes de subvention de fonctionnement pour 2013-2014.*)

Ces mesures du rendement ont été approuvées par le conseil d'administration du CAO lors de sa réunion du 29 avril 2009.

## Au sujet des indicateurs

- Les indicateurs doivent être « réels » et significatifs pour le CAO (autrement dit, ils doivent être des choses qui sont des mesures réelles de notre rendement par rapport aux résultats recherchés).
- Nous devons avoir confiance que le rendement mesuré par l'indicateur peut être attribué au CAO. C'est pourquoi nous avons exclu de cette initiative certains facteurs externes qui se rapportent à l'énoncé de vision mais qui échappent au contrôle ou à l'influence du CAO.
- Chaque indicateur doit se rapporter à l'énoncé de valeur concerné et être une mesure de celui-ci. Nous convenons que ces indicateurs ne racontent pas « toute l'histoire » de l'énoncé, mais que lorsqu'ils sont considérés ensemble, ils sont les éléments clés qui rendent l'essence de l'énoncé de vision et qui suggèrent le mouvement ou le progrès général accompli vers la réalisation de l'énoncé ou du résultat. C'est pour cette raison qu'ils sont des *indicateurs*.
- Il est important que chaque élément que nous choisissons soit réellement un indicateur et non seulement une bonne statistique. Ceci signifie qu'il doit y avoir un « étalon » pour chaque indicateur – une « bonne réponse » ou une cible – servant à mesurer le rendement.
- Nous devons être en mesure d'exprimer le lien conceptuel entre l'indicateur et l'énoncé.

## Remarque sur l'attribution

Établir la source des mesures du rendement présente des défis pour les bailleurs de fonds comme le CAO qui réalisent leurs objectifs en grande partie grâce au travail des bénéficiaires de leurs subventions et de leurs partenaires.

Nous avons dû relever ce défi pendant la sélection des indicateurs pour chaque énoncé de vision. Nous nous sommes demandé pour chaque indicateur : Est-ce que le progrès mesuré par cet indicateur relève du contrôle direct du CAO ? Sinon, est-il raisonnable d'affirmer que le CAO a contribué au résultat grâce à ses politiques, activités et actions ?

En cours de route, nous avons écarté certains indicateurs qui échappaient au contrôle du CAO. Les indicateurs retenus comprennent ceux qui relèvent entièrement du CAO ainsi que ceux auxquels le CAO fait une contribution réelle bien qu'indirecte. Dans ces derniers cas, nous avons expliqué pourquoi nous affirmons que le CAO contribue en partie aux résultats.



## ÉNONCÉ DE VISION 1 :

**Les artistes voient s'épanouir leur vie, leur carrière et leur travail.**

### Indicateurs :

- Pourcentage du montant des subventions du CAO versé directement aux particuliers
- Montant versé aux artistes par des organismes recevant une subvention de projet ou de fonctionnement du CAO
- Nombre d'artistes qui participent à des activités de perfectionnement professionnel soutenues directement ou offertes par le CAO
- Nombre de partenariats/rerelations de promotion des arts dans une gamme de secteurs\*



\*Les partenariats/rerelations de promotion des arts soutiennent les artistes particuliers et les organismes artistiques. C'est pour cette raison que cet indicateur apparaît deux fois, pour les énoncés de vision 1 et 2.

## ÉNONCÉ DE VISION 1 :

Les artistes voient s'épanouir leur vie, leur carrière et leur travail.

|                              |  |
|------------------------------|--|
| <b>Indicateur :</b>          | <b>Pourcentage du montant des subventions du CAO versé directement aux particuliers</b>  |
| <b>Rapport à la vision :</b> | <p>Une contribution aux revenus des artistes aide les artistes à s'épanouir.</p> <p>Les subventions aux artistes individuels contribuent directement aux revenus des artistes en plus de reconnaître et de valider leur pratique professionnelle. C'est ainsi que les subventions aident la vie, la carrière et le travail des artistes à s'épanouir. En tant que seul organisme provincial en Ontario à soutenir les artistes particuliers, le CAO s'est engagé à réserver une part significative de ses budgets de subvention au soutien direct des artistes particuliers.</p> |
| <b>Cible :</b>               | Conserver le taux de référence de 17 % de 2006-2007.   |

### RÉSULTATS :

| <b>CIBLE</b> | <b>RÉFÉRENCE<br/>2006-07</b> | <b>2007-08</b> | <b>2008-09</b> | <b>2009-10</b> | <b>2010-11</b> | <b>2011-12</b> | <b>2012-13</b> |
|--------------|------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| <b>17 %</b>  | 17 %                         | 17 %           | 17 %           | 19 %           | 18 %           | 18 %           | 18 %           |

### PROGRÈS ACCOMPLI :

#### Cible atteinte

Le CAO a choisi un « pourcentage du budget de subventions » comme cible afin de mieux suivre notre capacité de protéger la part de nos subventions que reçoivent les artistes particuliers alors que notre budget global changeait. Nous avons atteint notre cible chaque année et maintenu ces subventions à au moins 17 % de notre budget de subventions. Toutefois, il est important de signaler que le montant total des subventions versées à des particuliers est passé de 6,3 millions \$ en 2006-2007 à 9,5 millions \$ en 2012-2013.

## ÉNONCÉ DE VISION 1 :

Les artistes voient s'épanouir leur vie, leur carrière et leur travail.

|                              |   |
|------------------------------|---|
| <b>Indicateur :</b>          | <b>Montant versé aux artistes par des organismes recevant une subvention de projet ou de fonctionnement du CAO</b>  |
| <b>Rapport à la vision :</b> | <p>Les contributions des organismes artistiques aux revenus des artistes aident les artistes à s'épanouir.</p> <p>Les organismes qui reçoivent des subventions de projet ou de fonctionnement du CAO soutiennent directement les revenus des artistes par les salaires et les cachets versés aux artistes membres du personnel ou non. Le CAO contribue à ce résultat par son processus d'évaluation qui : (1) exige que les artistes soient payés ; (2) tient compte des niveaux appropriés des cachets versés aux artistes par les organismes qui reçoivent des subventions du CAO ; et (3) assure qu'une portion significative du budget de l'organisme ou du projet est consacrée à des dépenses artistiques.</p> |
| <b>Cible :</b>               | Augmentation nette sur cinq ans.  |

### RÉSULTATS :

| <b>CIBLE</b>                               | <b>RÉFÉRENCE<br/>2006-07</b> | <b>2007-08</b> | <b>2008-09</b> | <b>2009-10</b> | <b>2010-11</b> | <b>2011-12*</b> |
|--|------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-----------------|
| <b>Augmentation<br/>nette sur cinq ans</b> | 146 447 005 \$               | 150 134 995 \$ | 156 241 830 \$ | 160 025 092 \$ | 166 919 130 \$ |                 |

### PROGRÈS ACCOMPLI :

**Nous sommes en bonne voie d'atteindre cette cible au cours des cinq années.**

\*La disponibilité de l'information sur les données financières et statistiques réelles des organismes qui reçoivent des subventions du CAO accuse en général un retard de deux ans. Ainsi, le CAO reçoit actuellement les chiffres réels confirmés pour 2011-2012 des organismes qui ont soumis des demandes de subvention de fonctionnement pour 2013-2014.

## ÉNONCÉ DE VISION 1 :

Les artistes voient s'épanouir leur vie, leur carrière et leur travail.

|                              |   |
|------------------------------|---|
| <b>Indicateur :</b>          | <b>Nombre d'artistes qui participent à des activités de perfectionnement professionnel soutenues directement ou offertes par le CAO</b>   |
| <b>Rapport à la vision :</b> | <p>Le perfectionnement professionnel améliore la carrière des artistes.</p> <p>Dans les consultations entreprises par le CAO lors de l'élaboration de notre plan stratégique, les artistes nous ont dit à quel point les possibilités de perfectionnement et de développement de carrière étaient importantes pour leurs vies et leurs carrières. Le CAO soutient directement ou propose des activités de perfectionnement professionnel comprenant la formation pour les artistes éducateurs et des subventions conçues spécifiquement pour soutenir le perfectionnement des artistes. De plus, de nombreuses personnes qui ont servi de jurés ou de conseillers pour le CAO ont observé que la participation au processus d'évaluation était en soi une occasion de perfectionnement.</p> |
| <b>Cible :</b>               | Augmentation nette sur cinq ans.  |

### RÉSULTATS :

| <b>CIBLE</b>                               | <b>RÉFÉRENCE<br/>2006-07</b> | <b>2007-08</b> | <b>2008-09</b> | <b>2009-10</b> | <b>2010-11</b> | <b>2011-12</b> | <b>2012-13</b> |
|--|------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| <b>Augmentation<br/>nette sur cinq ans</b> | 423                          | 449            | 471            | 560            | 597            | 548            | 609            |

### PROGRÈS ACCOMPLI :

**Cible atteinte**



# ÉNONCÉ DE VISION 1 :

Les artistes voient s'épanouir leur vie, leur carrière et leur travail.

|                              |  |
|------------------------------|--|
| <b>Indicateur :</b>          | <b>Nombre de partenariats/rerelations de promotion des arts dans une gamme de secteurs</b>   |
| <b>Rapport à la vision :</b> | <p>Les partenariats/rerelations qui mettent en contact les arts avec les autres secteurs favorisent les artistes et les aident à « s'épanouir ».</p> <p>Le CAO s'est engagé à tirer parti de son rôle de leader pour initier, faciliter et/ou participer à de nouveaux partenariats ou relations qui relient les artistes avec des secteurs qui partagent les mêmes objectifs. Ces partenariats contribuent à fournir des emplois et à accroître la visibilité du rôle des artistes dans les milieux artistiques et non artistiques – ainsi que dans la société en général. Les partenariats peuvent prendre plusieurs formes, mais ils comportent tous une concertation vers des objectifs communs, tirant parti des forces, des ressources et des talents des partenaires – et parfois de leurs ressources financières – pour explorer des solutions novatrices inusitées.</p> |
| <b>Cible :</b>               | Augmentation du nombre de partenariats/rerelations <u>chaque année</u> sur 5 ans.  |

## RÉSULTATS :

| CIBLE  | RÉFÉRENCE 2006-07               | 2007-08                         | 2008-09                         | 2009-10                         | 2010-11                          | 2011-12                          | 2012-13                         |
|--|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|
| Augmentation du nombre de partenariats/rerelations <u>chaque année</u> sur 5 ans | 10 partenariats dans 7 secteurs | 14 partenariats dans 7 secteurs | 15 partenariats dans 7 secteurs | 18 partenariats dans 9 secteurs | 22 partenariats dans 10 secteurs | 24 partenariats dans 12 secteurs | 26 partenariats dans 8 secteurs |

**PROGRÈS ACCOMPLI :** Cible atteinte

## EXEMPLES DE PARTENARIATS :

- Le programme Artistes en résidence (éducation) du CAO crée des connexions avec des partenaires éducatifs pour établir des résidences d'artistes dans des écoles pendant l'année scolaire. Lancé en 2007-2008 avec trois conseils scolaires, ce programme, qui compte actuellement 13 partenaires en milieu éducatif, mise sur la créativité et la participation des élèves et vise l'intégration des arts au programme d'études de base. Le CAO défraie les coûts des projets et parraine les réunions semestrielles des partenaires; les partenaires éducatifs se chargent des congés pour activités professionnelles des enseignants, les coûts des réunions et les évaluations.
- En partenariat avec le Fonds de développement culturel du gouvernement du Canada, le CAO a lancé deux programmes pilotes de trois ans lancés en 2010-2011 pour répondre aux besoins des artistes visuels et des organismes et collectifs artistiques francophones de l'Ontario. Le programme Artistes visuels et des métiers d'art accorde un soutien pour le temps et le matériel nécessaire pour créer de nouvelles œuvres, continuer des œuvres en cours et explorer de nouvelles techniques. Le programme Projets d'arts visuels, d'arts médiatiques et de métiers d'art accorde une assistance pour des expositions, des projections de films et vidéos, des catalogues, des publications, des répertoires, des séries de conférences, des conférences d'artistes, des programmes de résidence d'artistes offerts par un organisme, et plus encore.
- De concert avec le Conseil des arts du Canada et d'autres organismes, le Conseil des arts de l'Ontario participe à l'Étude cartographique de la danse au Canada, une initiative de recherche fondamentale dont le but est de tracer un profil détaillé du continuum complet de la danse au Canada, des danses populaires aux milieux professionnels. Le premier volet lancé en 2010 a servi à préparer une analyse documentaire, à faire un inventaire de la danse pour créer une base de données des organismes de danse à base d'adhésion, et à réaliser une enquête sur le financement public des arts de la danse. En 2013, l'initiative a lancé une carte interactive des organismes de la danse et entrepris une enquête pour développer un profil des danseurs au Canada.



## ÉNONCÉ DE VISION 2 :

**Les organismes artistiques font preuve de créativité, de viabilité et de vitalité.**

### Indicateurs :

- Pourcentage du budget des subventions du CAO consacré aux subventions de fonctionnement
- Nombre de nouvelles œuvres créées, commandées, produites ou acquises par des organismes artistiques financés par le CAO
- Nombre de nouveaux organismes qui obtiennent des subventions de fonctionnement du CAO
- Nombre d'organismes recevant des subventions de fonctionnement du CAO qui ont un budget équilibré ou un excédent budgétaire
- Nombre de partenariats/relations de promotion des arts dans une gamme de secteurs\*



\*Les partenariats/relations de promotion des arts soutiennent les artistes particuliers et les organismes artistiques. C'est pour cette raison que cet indicateur apparaît deux fois, pour les énoncés de vision 1 et 2.

## ÉNONCÉ DE VISION 2 :

Les organismes artistiques font preuve de créativité, de viabilité et de vitalité.

|                              |   |
|------------------------------|---|
| <b>Indicateur :</b>          | <b>Pourcentage du budget des subventions du CAO consacré aux subventions de fonctionnement</b>  |
| <b>Rapport à la vision :</b> | <p>Les subventions de fonctionnement contribuent directement à la viabilité et à la santé des organismes artistiques.</p> <p>Lorsque les bailleurs de fonds demandent aux organismes sans but lucratif ce dont ces derniers ont le plus besoin pour survivre et se développer, le soutien permanent des activités de base arrive habituellement en première place. Pourtant, les subventions de fonctionnement sont très rares dans l'univers des subventions. En tant que seul organisme du gouvernement de l'Ontario à distribuer des subventions de fonctionnement permanentes aux organismes artistiques, le CAO joue un rôle unique et a des responsabilités particulières. Le CAO tient à fournir un financement de fonctionnement significatif et stable aux organismes artistiques afin de soutenir directement la créativité, la vitalité et la santé des organismes artistiques de l'Ontario.</p> |
| <b>Cible :</b>               | Au moins 65 %.  |

### RÉSULTATS :

| <b>CIBLE</b>         | <b>RÉFÉRENCE 2006-07</b> | <b>2007-08</b> | <b>2008-09</b> | <b>2009-10</b> | <b>2010-11</b> | <b>2011-12</b> | <b>2012-13</b> |
|----------------------|--------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| <b>Au moins 65 %</b> | 70 %                     | 71 %           | 70 %           | 68 %           | 68 %           | 68 %           | 69 %           |

### PROGRÈS ACCOMPLI :

#### Cible atteinte

Le CAO a choisi un « pourcentage du budget des subventions » afin de mieux suivre notre capacité de maintenir la part de nos fonds accordés en subventions de fonctionnement alors que notre budget global changeait. Nous avons atteint notre cible annuelle d'accorder au moins 65 % de notre budget de subventions en subventions de fonctionnement. Toutefois, il est important de signaler que le montant total des subventions de fonctionnement a augmenté, passant de 25,6 millions \$ en 2006-2007 à 36,0 millions \$ en 2012-2013.

## ÉNONCÉ DE VISION 2 :

Les organismes artistiques font preuve de créativité, de viabilité et de vitalité.

|                              |   |
|------------------------------|---|
| <b>Indicateur :</b>          | <b>Nombre de nouvelles œuvres créées, commandées, produites ou acquises par des organismes artistiques financés par le CAO</b>  |
| <b>Rapport à la vision :</b> | <p>De nouvelles œuvres témoignent d'un organisme artistique « créatif ».</p> <p>Peu importe sa viabilité et sa santé, le véritable « résultat final » d'un organisme artistique est sa créativité, comme en témoignent la création, la commande, la production et l'acquisition de nouvelles œuvres artistiques. Le CAO appuie directement la création de nouvelles œuvres par ses subventions de projet, dont bon nombre qui portent expressément sur la création. Le CAO contribue également à ce résultat par son processus d'évaluation des subventions de fonctionnement, qui tient compte du nombre approprié de nouvelles œuvres créées, commandées, produites ou acquises par les organismes artistiques qui reçoivent ces subventions.</p> |
| <b>Cible :</b>               | Augmentation nette sur cinq ans.  |

### RÉSULTATS :

| <b>CIBLE</b>                               | <b>RÉFÉRENCE<br/>2006-07</b> | <b>2007-08</b> | <b>2008-09</b> | <b>2009-10</b> | <b>2010-11</b> | <b>2011-12*</b> |
|--|------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-----------------|
| <b>Augmentation<br/>nette sur cinq ans</b> | 7 949                        | 8 480          | 9 575          | 10 386         | 11 870         |                 |

### PROGRÈS ACCOMPLI :

**Nous sommes en bonne voie d'atteindre cette cible au cours des cinq années.**

**REMARQUE :** Le CADAC ayant révisé sa définition de « nouvelles œuvres » en 2008-2009 et 2010-2011, il faut faire preuve de prudence lors des comparaisons aux données de ces années.

\* La disponibilité de l'information sur les données financières et statistiques réelles des organismes qui reçoivent des subventions du CAO accuse en général un retard de deux ans. Ainsi, le CAO reçoit actuellement les chiffres réels confirmés pour 2011-2012 des organismes qui ont soumis des demandes de subvention de fonctionnement pour 2013-2014.

## ÉNONCÉ DE VISION 2 :

Les organismes artistiques font preuve de créativité, de viabilité et de vitalité.

|                              |  |
|------------------------------|--|
| <b>Indicateur :</b>          | <b>Nombre de nouveaux organismes qui obtiennent des subventions de fonctionnement du CAO</b>   |
| <b>Rapport à la vision :</b> | <p>Un secteur des arts « sain » est renouvelé par l'émergence de nouveaux organismes.</p> <p>En plus de notre orientation en faveur des organismes artistiques individuels, le CAO surveille également la santé et la vitalité de l'ensemble du secteur des arts. Nous croyons que l'émergence de nouveaux organismes est signe de la santé et de la vitalité du secteur. Dans de nombreux cas, ces nouveaux organismes sont des indicateurs de renouvellement du secteur qui évolue pour refléter de nouvelles formes artistiques, la nouvelle génération et l'évolution démographique de la province. Le CAO tient à réserver une place à ces nouveaux organismes dans ses programmes de subventions de fonctionnement à mesure qu'ils s'affirment et font leur preuve. De cette façon, nous continuons à soutenir directement le renouvellement qui contribue à un secteur des arts en santé.</p> |
| <b>Cible :</b>               | Chaque année, de nouveaux organismes reçoivent un soutien de fonctionnement.   |

### RÉSULTATS :

| <b>CIBLE</b>   | <b>RÉFÉRENCE 2006-07</b>  | <b>2007-08</b>  | <b>2008-09</b>   | <b>2009-10</b>  | <b>2010-11</b>  | <b>2011-12</b>  | <b>2012-13</b>   |
|--|---|---|--|---|---|---|--|
| <b>Chaque année, de nouveaux organismes reçoivent un soutien de fonctionnement</b> | 21 nouveaux<br>(5% de tous les organismes qui reçoivent une subvention de fonctionnement) | 32 nouveaux<br>(7% de tous les organismes qui reçoivent une subvention de fonctionnement) | 55 nouveaux<br>(11% de tous les organismes qui reçoivent une subvention de fonctionnement) | 42 nouveaux<br>(8% de tous les organismes qui reçoivent une subvention de fonctionnement) | 40 nouveaux<br>(7% de tous les organismes qui reçoivent une subvention de fonctionnement) | 40 nouveaux<br>(7% de tous les organismes qui reçoivent une subvention de fonctionnement) | 8 nouveaux<br>(1% de tous les organismes qui reçoivent une subvention de fonctionnement) |

### PROGRÈS ACCOMPLI :

#### Cible atteinte

Le nombre de demandes de subventions de fonctionnement adressées au CAO a beaucoup augmenté depuis quelques années. Il devient de plus en plus difficile de répondre à cette demande après plusieurs années d'un budget fixe. Par conséquent, à partir de l'exercice 2012-2013, le CAO a modifié sa politique sur les nouveaux postulants aux subventions de fonctionnement qui a pour effet d'obliger les organismes qui présentent leur première demande à un programme de subventions de fonctionnement à le faire au cours de la première année du cycle de financement de trois ans du programme. Ceci a eu pour effet de réduire le nombre de programmes de subventions de fonctionnement en mesure d'accepter de nouveaux postulants en 2012-2013, réduisant ainsi le nombre d'organismes qui ont reçu une telle subvention pour la première fois au cours de cet exercice. En plus d'assurer une meilleure gestion de la forte demande de premières subventions de fonctionnement, cette nouvelle politique permet d'évaluer sur un pied d'égalité toutes les demandes (nouvelles et de renouvellement) en tant que groupe.

Précisons qu'un total de 238 nouveaux organismes ont reçu des subventions de fonctionnement pour la première fois au cours de la période 2006-2007 à 2012-2013, et que leurs premières subventions ont totalisé 4,4 millions \$.

## ÉNONCÉ DE VISION 2 :

Les organismes artistiques font preuve de créativité, de viabilité et de vitalité.

|                              |  |
|------------------------------|--|
| <b>Indicateur :</b>          | <b>Nombre d'organismes recevant des subventions de fonctionnement du CAO qui ont un budget équilibré ou un excédent budgétaire.</b>  |
| <b>Rapport à la vision :</b> | <p>La plupart des organismes sont en bonne santé financière dans un secteur des arts « viable et sain ».</p> <p>Dans le secteur des arts sans but lucratif, le modèle d'affaires est basé sur un mélange sain de revenus gagnés et de sources publiques ou privées. La réussite d'un organisme artistique dépend de sa capacité de gérer ces diverses sources de revenus et de les équilibrer avec ses objectifs artistiques. Bien qu'il puisse y avoir des fluctuations entre les années, un organisme artistique sain et viable peut maintenir cet équilibre dynamique à long terme, assurant que ses ressources et dépenses suivent de près ses besoins.</p> <p>Lorsque de nombreux organismes artistiques ont un budget déséquilibré au cours d'une année, c'est un avertissement que la viabilité du secteur est menacée. Le CAO contribue à la viabilité financière des organismes artistiques par : (1) notre processus d'évaluation des organismes qui reçoivent une subvention de fonctionnement, processus qui accorde une pondération de 50 % à l'efficacité financière et organisationnelle ; (2) le programme Compas, qui accorde des subventions de développement des capacités aux organismes ; et (3) les conseils continus en matière de santé financière que nos responsables prodiguent aux organismes artistiques.</p> |
| <b>Cible :</b>               | <p>75%</p> <p>Remarque : Bien que ce ne soit pas là une cible facile à atteindre dans l'environnement économique actuel, nous croyons que cette cible est un indicateur réel d'un secteur des arts en santé.</p>   |

### RÉSULTATS :

|              |                          |                |                |                |                |                 |
|--------------|--------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-----------------|
| <b>CIBLE</b> | <b>RÉFÉRENCE 2006-07</b> | <b>2007-08</b> | <b>2008-09</b> | <b>2009-10</b> | <b>2010-11</b> | <b>2011-12*</b> |
| <b>75 %</b>  | 66 %                     | 64 %           | 61 %           | 58 %           | 61 %           |                 |

### PROGRÈS ACCOMPLI :

**Nous n'avons pas encore atteint notre cible.**

Pour cet indicateur, tel qu'indiqué ci-dessus, nous nous sommes fixé un objectif ambitieux qui représente à notre avis un indicateur véritable d'un secteur des arts en santé. Nous avons alors reconnu qu'il ne serait pas facile d'atteindre cette cible dans un climat économique difficile. Nos plus récentes données confirment que tel fut le cas au cours de la récession de 2008 et des années d'incertitude économique qui ont suivi. La proportion des organismes recevant une subvention de fonctionnement du CAO qui avaient un budget équilibré ou un excédent budgétaire a continuellement baissé, passant de 66 % en 2006-2007 (l'année de référence) à 58 % en 2009-2010. L'exercice 2010-2011 annonce un début de reprise avec un retour à 61 %. Les données des années subséquentes confirmeront s'il s'agit ou non d'une reprise réelle.

\* La disponibilité de l'information sur les données financières et statistiques réelles des organismes qui reçoivent des subventions du CAO accuse en général un retard de deux ans. Ainsi, le CAO reçoit actuellement les chiffres réels confirmés pour 2011-2012 des organismes qui ont soumis des demandes de subvention de fonctionnement pour 2013-2014.

## ÉNONCÉ DE VISION 2 :

**Les organismes artistiques font preuve de créativité, de viabilité et de vitalité.**

|                              |   |
|------------------------------|---|
| <b>Indicateur :</b>          | <b>Nombre de partenariats/rerelations de promotion des arts dans une gamme de secteurs</b>  |
| <b>Rapport à la vision :</b> | <p>Les partenariats/rerelations qui mettent en contact les arts avec les autres secteurs favorisent les organismes artistiques et contribuent à leur viabilité et à leur santé.</p> <p>Le CAO s'est engagé à tirer parti de son rôle de leader pour initier, faciliter et/ou participer à de nouveaux partenariats ou relations qui relient les organismes artistiques avec des secteurs qui partagent les mêmes objectifs. Ces partenariats contribuent à fournir des emplois et à accroître la visibilité du rôle des organismes artistiques dans les milieux artistiques et non artistiques ainsi que dans la société en général. Les partenariats peuvent prendre plusieurs formes, mais ils comportent tous une concertation vers des objectifs communs, tirant parti des forces, des ressources et des talents des partenaires – et parfois de leurs ressources financières – pour explorer des solutions novatrices inusitées.</p> |
| <b>Cible :</b>               | Augmentation du nombre de partenariats/rerelations <u>chaque année</u> sur 5 ans.   |

### RÉSULTATS :

| CIBLE  | RÉFÉRENCE 2006-07               | 2007-08                         | 2008-09                         | 2009-10                         | 2010-11                          | 2011-12                          | 2012-13                         |
|--|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|
| Augmentation du nombre de partenariats/rerelations <u>chaque année</u> sur 5 ans | 10 partenariats dans 7 secteurs | 14 partenariats dans 7 secteurs | 15 partenariats dans 7 secteurs | 18 partenariats dans 9 secteurs | 22 partenariats dans 10 secteurs | 24 partenariats dans 12 secteurs | 26 partenariats dans 8 secteurs |

**PROGRÈS ACCOMPLI :** **Cible atteinte**

### EXEMPLES DE PARTENARIATS :


- Le programme *Artistes en résidence (éducation)* du CAO crée des connexions avec des partenaires éducatifs pour établir des résidences d'artistes dans des écoles pendant l'année scolaire. Lancé en 2007-2008 avec trois conseils scolaires, ce programme, qui compte actuellement 13 partenaires en milieu éducatif, mise sur la créativité et la participation des élèves et vise l'intégration des arts au programme d'études de base. Le CAO défraie les coûts des projets et parraine les réunions semestrielles des partenaires ; les partenaires éducatifs se chargent des congés pour activités professionnelles des enseignants, les coûts des réunions et les évaluations.
- En partenariat avec le Fonds de développement culturel du gouvernement du Canada, le CAO a lancé deux programmes pilotes de trois ans lancés en 2010-2011 pour répondre aux besoins des artistes visuels et des organismes et collectifs artistiques francophones de l'Ontario. Le programme *Artistes visuels et des métiers d'art* accorde un soutien pour le temps et le matériel nécessaire pour créer de nouvelles œuvres, continuer des œuvres en cours et explorer de nouvelles techniques. Le programme *Projets d'arts visuels, d'arts médiatiques et de métiers d'art* accorde une assistance pour des expositions, des projections de films et vidéos, des catalogues, des publications, des répertoires, des séries de conférences, des conférences d'artistes, des programmes de résidence d'artistes offerts par un organisme, et plus encore.
- De concert avec le Conseil des arts du Canada et d'autres organismes, le Conseil des arts de l'Ontario participe à l'Étude cartographique de la danse au Canada, une initiative de recherche fondamentale dont le but est de tracer un profil détaillé du continuum complet de la danse au Canada, des danses populaires aux milieux professionnels. Le premier volet lancé en 2010 a servi à préparer une analyse documentaire, à faire un inventaire de la danse pour créer une base de données des organismes de danse à base d'adhésion, et à réaliser une enquête sur le financement public des arts de la danse. En 2013, l'initiative a lancé une carte interactive des organismes de la danse et entrepris une enquête pour développer un profil des danseurs au Canada.



## ÉNONCÉ DE VISION 3 :

**Des personnes de tout âge et de toutes les régions s'investissent dans les arts et y participent activement.**

### **Indicateurs :**

- Nombre de l'auditoire local par région atteint par les organismes recevant une subvention de projet ou de fonctionnement du CAO
  - Nombre de l'auditoire de tournée atteint par les organismes recevant une subvention de projet ou de fonctionnement du CAO
  - Nombre de participants de tout âge en éducation artistique et ayant des expériences artistiques « interactives » offertes par des artistes et des organismes artistiques recevant un financement du CAO
- 



## ÉNONCÉ DE VISION 3 :

Des personnes de tout âge et de toutes les régions s'investissent dans les arts et y participent activement.

|                              |  |
|------------------------------|--|
| <b>Indicateur :</b>          | <b>Nombre de l'auditoire local<sup>1</sup> par région atteint par les organismes recevant une subvention de projet ou de fonctionnement du CAO</b>   |
| <b>Rapport à la vision :</b> | « Les gens... participent aux arts. »<br><br>Le nombre de personnes qui assistent à des activités et à des événements artistiques proposés par des organismes artistiques de leur collectivité est un indicateur que les Ontariens bénéficient du soutien accordé par le CAO aux arts. En assurant un financement aux présentateurs d'arts locaux et aux projets d'arts ayant un auditoire local, le CAO soutient directement ces niveaux de participation. Le CAO contribue également aux niveaux de l'auditoire local par son processus d'évaluation des organismes qui reçoivent une subvention de fonctionnement en tenant compte : (1) des niveaux appropriés d'assistance à leurs performances, soirées littéraires, expositions et présentations de films, de vidéos et de médias ; et (2) de leurs activités de développement du public. |
| <b>Cible :</b>               | Augmentation nette dans toutes les régions sur cinq ans.   |

### RÉSULTATS :

| CIBLE  | RÉFÉRENCE<br>2006-07   | 2007-08  | 2008-09  | 2009-10   | 2010-11  | 2011-12* |
|--|--|--|--|---|--|----------|
| <b>Augmentation nette dans toutes les régions sur cinq ans</b> | 13 018 930<br>Total de l'auditoire local par région :  | 14 127 959<br>Total de l'auditoire local par région :  | 15 696 614<br>Total de l'auditoire local par région :  | 16 621 835<br>Total de l'auditoire local par région :   | 16 490 941<br>Total de l'auditoire local par région :  |          |
|  | C = 222 723<br>E = 1 303 687<br>GN = 10 602<br>N-E = 179 173<br>N-O = 79 216<br>C-S = 441 763<br>S-O = 2 699 876<br>TO = 8 081 890 | C = 227 671<br>E = 1 138 558<br>GN = 14 069<br>N-E = 266 420<br>N-O = 84 017<br>C-S = 559 086<br>S-O = 2 392 991<br>TO = 9 932 987 | C = 363 183<br>E = 1 467 146<br>GN = 5 367<br>N-E = 287 327<br>N-O = 91 235<br>C-S = 477 355<br>S-O = 2 495 169<br>TO = 10 509 832 | C = 324 875<br>E = 1 838 313<br>GN = 14 240<br>N-E = 318 513<br>N-O = 99 787<br>C-S = 516 090<br>S-O = 3 175 722<br>TO = 10 334 245 | C = 343 283<br>E = 1 831 074<br>GN = 11 982<br>N-E = 260 677<br>N-O = 103 077<br>C-S = 914 693<br>S-O = 2 614 942<br>TO = 10 411 213 |          |

### PROGRÈS ACCOMPLI :

**Nous sommes en bonne voie d'atteindre la cible au cours des cinq années.**

En général, l'auditoire local total en 2010-2011 n'a pas changé par rapport à l'année précédente. Néanmoins, nous demeurons en bonne voie pour avoir une augmentation nette de l'auditoire local sur cinq ans au niveau provincial ainsi que pour la plupart de nos huit régions. Certains changements annuels dans l'auditoire des régions ne font que refléter des fluctuations naturelles des activités (le nombre de productions, de projets, etc. variant au fil des années).

**REMARQUE :** Les régions définies par le CAO sont : Centre (C); Est (E); Grand Nord (GN); Nord-Est (N-E); Nord-Ouest (N-O); Centre-Sud (C-S); Sud-Ouest (S-O); Toronto (TO).

**REMARQUE :** Des révisions à certains postes du CADAC ont légèrement modifié la composition du « total de l'auditoire local » en 2008-2009.

<sup>1</sup> L'auditoire « local » comprend l'assistance aux événements et activités qui ont lieu dans la ville, le village ou la réserve où l'organisme se trouve.

\* La disponibilité de l'information sur les données financières et statistiques réelles des organismes qui reçoivent des subventions du CAO accuse en général un retard de deux ans. Ainsi, le CAO reçoit actuellement les chiffres réels confirmés pour 2011-2012 des organismes qui ont soumis des demandes de subvention de fonctionnement pour 2013-2014.

## ÉNONCÉ DE VISION 3 :

**Des personnes de tout âge et de toutes les régions s'investissent dans les arts et y participent activement.**

|                              |  |
|------------------------------|--|
| <b>Indicateur :</b>          | <b>Nombre de l'auditoire de tournée<sup>1</sup> atteint par les organismes recevant une subvention de projet ou de fonctionnement du CAO</b>   |
| <b>Rapport à la vision :</b> | <p>« Les gens... de toutes les régions... participent aux arts. »</p> <p>Le CAO assure également que les Ontariens de chaque région ont des possibilités de bénéficier des arts en accordant un financement aux organismes de l'Ontario pour faire des tournées à l'extérieur de leur collectivité d'attache et offrir des manifestations et activités artistiques dans des collectivités partout dans la province. Le nombre de personnes qui assistent à des activités et à des manifestations artistiques proposés par des organismes artistiques en tournée est un indicateur que les Ontariens bénéficient du soutien accordé par le CAO aux arts. Le programme Ontario danse et le bureau des tournées du CAO soutiennent directement les niveaux des auditoriums en subventionnant des tournées. Le CAO contribue aux niveaux de ces auditoriums par notre processus d'évaluation des organismes qui reçoivent une subvention de fonctionnement, processus qui tient compte des niveaux appropriés d'assistance aux performances, soirées littéraires, expositions et présentations de films, de vidéos et de médias lors des tournées de ces organismes. .</p> |
| <b>Cible :</b>               | Augmentation nette sur cinq ans.   |

### RÉSULTATS :

| <b>CIBLE</b>                               | <b>RÉFÉRENCE<br/>2006-07</b> | <b>2007-08</b> | <b>2008-09</b> | <b>2009-10</b> | <b>2010-11</b> | <b>2011-12*</b> |
|--|------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-----------------|
| <b>Augmentation nette<br/>sur cinq ans</b> | 1 869 898                    | 1 826 728      | 1 808 620      | 2 171 113      | 2 467 548      |                 |

### PROGRÈS ACCOMPLI :

**Nous sommes en bonne voie d'atteindre la cible au cours des cinq années.**

En général, le public des tournées a connu une nette augmentation depuis 2006-2007. Bien qu'il y ait eu une variation du nombre de spectateurs des tournées, certains changements annuels reflètent tout simplement la fluctuation naturelle des activités de tournée (ainsi, une grande tournée par un organisme d'envergure aura un effet sur le nombre total de participants au cours de l'année de la tournée).

**REMARQUE :** Des révisions à certains postes du CADAC ont légèrement modifié la composition de « l'auditoire des tournées » en 2008-2009.

<sup>1</sup> L'auditoire « des tournées » comprend l'assistance aux manifestations et activités artistiques qui ont lieu à l'extérieur de la ville, du village ou de la réserve où l'organisme est localisé.

\* La disponibilité de l'information sur les données financières et statistiques réelles des organismes qui reçoivent des subventions du CAO accuse en général un retard de deux ans. Par exemple, le CAO reçoit actuellement les chiffres réels confirmés pour 2011-2012 des organismes qui ont soumis des demandes de subvention de fonctionnement pour 2013-2014.

## ÉNONCÉ DE VISION 3 :

**Des personnes de tout âge et de toutes les régions s'investissent dans les arts et y participent activement.**

|                              |   |
|------------------------------|---|
| <b>Indicateur :</b>          | <b>Nombre de participants de tout âge en éducation artistique et ayant des expériences artistiques interactives offertes par des artistes et des organismes artistiques recevant un financement du CAO</b>  |
| <b>Rapport à la vision :</b> | <p>« Des personnes de tout âge... s'investissent dans les arts. »</p> <p>La participation dans les arts, ce n'est pas seulement assister en tant que membre du public. Investir les gens dans les arts par une participation active est un autre moyen important de faire bénéficier les Ontariens des arts. Ces expériences interactives comprennent des activités d'éducation artistique pour des gens de tout âge ainsi que des projets d'arts communautaires. Le nombre de personnes qui participent à ces expériences artistiques interactives offertes par les artistes et les organismes artistiques soutenus par le CAO est un indicateur que le CAO contribue à l'enrichissement de la vie des Ontariens grâce aux arts. Le CAO appuie ce résultat directement par son financement de projets d'éducation artistique et d'arts communautaires. Le CAO contribue également par son processus d'évaluation des organismes qui reçoivent une subvention de fonctionnement, processus qui tient compte du niveau approprié des activités d'éducation artistique et d'arts communautaires offerts par ces organismes.</p> |
| <b>Cible :</b>               | Augmentation nette sur cinq ans.  |

### RÉSULTATS :

| CIBLE                                  | RÉFÉRENCE<br>2006-07                | 2007-08                             | 2008-09                             | 2009-10                             | 2010-11                             | 2011-12* |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|----------|
| <b>Augmentation nette sur cinq ans</b> | 4 307 271                           | 5 197 485                           | 5 632 806                           | 5 629 616                           | 5 658 017                           |          |
|  | y compris au moins 1 290 496 jeunes | y compris au moins 2 324 620 jeunes | y compris au moins 2 492 748 jeunes | y compris au moins 2 563 930 jeunes | y compris au moins 2 559 348 jeunes |          |

### PROGRÈS ACCOMPLI :

**Nous sommes en bonne voie d'atteindre la cible au cours des cinq années.**

**REMARQUE :** Des révisions à certains postes du CADAC ont légèrement modifié la composition du « nombre de participants » en 2008-2009.

\* La disponibilité de l'information sur les données financières et statistiques réelles des organismes qui reçoivent des subventions du CAO accuse en général un retard de deux ans. Ainsi, le CAO reçoit actuellement les chiffres réels confirmés pour 2011-2012 des organismes qui ont soumis des demandes de subvention de fonctionnement pour 2013-2014.



## **ÉNONCÉ DE VISION 4 :**

**Les artistes et les organismes artistiques autochtones, francophones, des communautés culturelles, de la nouvelle génération et de toutes les régions sont reconnus pour la valeur qu'ils apportent à la population, aux cultures et aux secteurs créatifs de l'Ontario.**

### **Indicateurs :**

- Pourcentage du montant des subventions du CAO accordé à chaque groupe prioritaire
- Pourcentage de tous les bénéficiaires de subventions de fonctionnement du CAO qui démontrent un engagement en faveur des groupes prioritaires



## ÉNONCÉ DE VISION 4 :

**Les artistes et les organismes artistiques autochtones, francophones, des communautés culturelles, de la nouvelle génération et de toutes les régions sont reconnus pour la valeur qu'ils apportent à la population, aux cultures et aux secteurs créatifs de l'Ontario.**

| Indicateur :                 | Pourcentage du montant des subventions du CAO accordé à chaque groupe prioritaire   |
|------------------------------|---|
| <b>Rapport à la vision :</b> | Recevoir un financement du CAO et être reconnu par ses pairs (jurés/conseillers) équivalent à une reconnaissance de la valeur d'un artiste ou d'un organisme artistique.<br><br>Les artistes et les organismes artistiques qui reçoivent une subvention du CAO ont franchi un processus concurrentiel où ils sont évalués par leurs pairs (jurés et conseillers). De cette façon, le financement du CAO est en soi un indicateur que la valeur de ces artistes et organismes artistiques a été reconnue par leurs pairs. De plus, le financement du CAO aide ces artistes et organismes artistiques à relever la qualité et la visibilité de leur travail en les aidant à faire reconnaître leur valeur au sein de leur collectivité.   |
| <b>Cible :</b>               | Bien qu'il ne soit pas un guide parfait, le recensement du Canada propose un contexte objectif permettant de mieux comprendre l'activité que le CAO constate chez ces groupes.<br><br><b>Francophones :</b> Dépasser de 4 % la représentation des artistes de l'Ontario selon le recensement.<br><b>Autochtones :</b> Dépasser de 5 % la représentation des artistes de l'Ontario selon le recensement.<br><b>Communautés culturelles / personnes de couleur :</b> Une représentation qui correspond plus étroitement au pourcentage d'artistes selon le recensement.<br><b>Nouvelle génération :</b> Représentation qui correspond plus étroitement au pourcentage d'artistes selon le recensement.<br><b>Régions :</b> Représentation qui correspond plus étroitement au pourcentage d'artistes selon le recensement. |

## RÉSULTATS :

| CIBLE<br>PAR GROUPE PRIORITAIRE   | RECENSEMENT DE 2006<br>% d'artistes ontariens | RÉFÉRENCE<br>2006-07  | 2007-08               | 2008-09                            | 2009-10                            | 2010-11                            | 2011-12                            | 2012-13                            |
|---|---|-----------------------|-----------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|
| <b>Francophones :</b><br>Dépasser de 4 % le pourcentage selon le recensement  | <b>3 %<sup>1</sup></b>                        | Fonctionnement<br>5 % | Fonctionnement<br>5 % | Fonctionnement<br>/tout<br>5 %/7 % | Fonctionnement<br>/tout<br>5 %/7 % | Fonctionnement<br>/tout<br>5 %/7 % | Fonctionnement<br>/tout<br>6 %/7 % | Fonctionnement<br>/tout<br>6 %/7 % |
| <b>Autochtones :</b><br>Dépasser de 5 % le pourcentage selon le recensement   | <b>1 %<sup>2</sup></b>                        | 2 %                   | 2 %                   | 2 %/5 %                            | 2 %/6 %                            | 3 %/6 %                            | 3 %/6 %                            | 3 %/6 %                            |
| <b>Communautés culturelles /<br/>personnes de couleur :</b><br>Correspondance plus étroite avec le pourcentage selon le recensement | <b>14 %</b>                                   | 3 %                   | 3 %                   | 4 %/8 %                            | 4 %/8 %                            | 4 %/9 %                            | 4 %/8 %                            | 4 %/9 %                            |
| <b>Nouvelle génération :</b><br>Correspondance plus étroite avec le pourcentage selon le recensement                                | <b>22 %<sup>3</sup></b>                       | SO <sup>3</sup>       | SO <sup>3</sup>       | SO <sup>3</sup>                    | 1 %/3 %                            | 1 %/6 %                            | 1 %/6 %                            | 1 %/7 %                            |
| <b>Régions :</b><br>Correspondance plus étroite avec le pourcentage selon le recensement  | <b>61 %<sup>4</sup></b>                       | <b>TOUT</b>           | <b>TOUT</b>           | <b>TOUT</b>                        | <b>TOUT</b>                        | <b>TOUT</b>                        | <b>TOUT</b>                        | <b>TOUT</b>                        |
|   |   | 42 %                  | 41 %                  | 42 %                               | 42 %                               | 42 %                               | 41 %                               | 43 %                               |

## PROGRÈS ACCOMPLI :

### **Nous avons atteint la cible pour certains groupes prioritaires mais non pour d'autres.**

Nous avons atteint les cibles des groupes prioritaires francophones et autochtones. Nous faisons du progrès auprès des groupes prioritaires des communautés culturelles et de nouvelle génération, mais nous convenons que nous avons encore du chemin à faire. Le taux de changement lent reflète en partie le fait qu'il y a décalage entre le moment où un organisme fait sa première demande pour une subvention de projet et le moment où elle accède aux programmes de subventions de fonctionnement du CAO. Ainsi, 23 % du montant des subventions de *projets* sont allés à des artistes et organismes artistiques des communautés culturelles en 2011-2012 – une proportion supérieure à la cible du recensement pour ce groupe prioritaire. Depuis 2006-2007, 15 % des nouveaux bénéficiaires de subventions de fonctionnement (autrement dit, des organismes qui reçoivent une telle subvention pour la première fois) provenaient des communautés culturelles. De plus, il est important de noter que la distribution de nos subventions par groupe prioritaire reflète généralement la proportion relative des demandes que nous recevons de chaque groupe – les efforts de sensibilisation du CAO demeurent donc une priorité pour aider à accroître le nombre de demandes provenant des divers groupes prioritaires. Enfin, les demandes que nous recevons des régions, et les sommes que nous leur donnons en subventions, sont demeurées relativement constantes au cours des cinq dernières années, bien que nettement en deçà de notre cible. Cependant, les données du recensement sur lesquelles notre cible est basée représentent uniquement la distribution régionale des artistes particuliers, et par conséquent, elles ne reflètent pas la forte concentration de grands organismes dans Toronto. C'est pour cette raison que bien qu'elle soit utile en tant que référence générale, la cible basée sur le recensement laisse à désirer en tant qu'objectif absolu.

## REMARQUE :

Les données de 2006-2007 et 2007-2008 pour les francophones, les autochtones et les communautés culturelles portent uniquement sur les programmes de subventions de fonctionnement. La collecte des données sur le soutien à ces trois groupes prioritaires par les programmes de subventions de projets a commencé en 2008-2009. Les données pour les régions comprennent les subventions de fonctionnement et de projets. Les données sur les programmes de projets pour tous les groupes à l'exception des régions proviennent de l'auto-identification volontaire des postulants.

<sup>1</sup> Défini en tant que personne dont la langue maternelle est le français (réponses simples et multiples), ce qui sous-estime le nombre d'artistes francophones selon la définition inclusive de francophone (DIF) adoptée dernièrement par l'Office des affaires francophones de l'Ontario.

<sup>2</sup> Les données du recensement sur les autochtones sous-estiment probablement le nombre d'artistes.

<sup>3</sup> Le CAO a commencé à collecter des données sur le soutien aux artistes de « nouvelle génération » (18-30 ans) en 2009-2010.

<sup>4</sup> Les régions sont définies comme toutes les régions de l'Ontario à l'extérieur de la ville de Toronto.

## ÉNONCÉ DE VISION 4 :

Les artistes et les organismes artistiques autochtones, francophones, des communautés culturelles, de la nouvelle génération et de toutes les régions sont reconnus pour la valeur qu'ils apportent à la population, aux cultures et aux secteurs créatifs de l'Ontario.

|                              |   |
|------------------------------|---|
| <b>Indicateur :</b>          | <b>Pourcentage de tous les bénéficiaires de subventions de fonctionnement du CAO qui démontrent un engagement en faveur des groupes prioritaires</b>  |
| <b>Rapport à la vision :</b> | <p>Démontre une « reconnaissance de la valeur » par la communauté artistique générale.</p> <p>Le niveau de l'engagement que les milieux artistiques régionaux démontrent aux groupes prioritaires est un autre indicateur de la reconnaissance de la valeur des artistes et des organismes artistiques autochtones, francophones, des communautés culturelles, de nouvelle génération et des régions. Un organisme artistique peut exprimer son engagement en faveur d'un ou de plusieurs de ces groupes prioritaires selon les artistes qu'ils embauchent, leur programmation, leur leadership (ou personnel) professionnel et leurs auditoires. Le CAO contribue à ce résultat par son processus d'évaluation des organismes qui demandent une subvention de fonctionnement, processus qui comporte un classement de l'engagement en faveur de ces groupes.</p> |
| <b>Cible :</b>               | <p>45 % des bénéficiaires de subventions de fonctionnement du CAO démontrent un engagement élevé en faveur des groupes prioritaires.</p> <p><i>Le classement élevé de l'engagement d'un organisme est basé sur le degré selon lequel ses activités ont un impact manifeste sur un ou plusieurs de ces groupes prioritaires comme en témoignent les artistes qu'il embauche, sa programmation, son leadership (ou personnel) professionnel et ses auditoires.</i></p>  |

### RÉSULTATS :

| CIBLE   | RÉFÉRENCE 2009-10 <sup>1</sup> | 2010-11 | 2011-12 | 2012-13 |
|---|--------------------------------|---------|---------|---------|
| 45 % des bénéficiaires de subventions de fonctionnement du CAO démontrent un engagement élevé en faveur des groupes prioritaires. | 33 %                           | 34 %    | 32 %    | 30 %    |

### PROGRÈS ACCOMPLI :

**La cible n'a pas encore été atteinte.**

Les résultats cumulatifs indiquent qu'il y a encore beaucoup de chemin à faire à cet égard pour refléter la composition démographique de l'Ontario.

### REMARQUE :

L'approche du CAO au classement des bénéficiaires de subventions selon leur engagement manifeste en faveur des groupes prioritaires a été révisée en 2011-2012.


<sup>1</sup>Le CAO a commencé à classer les bénéficiaires de subventions de fonctionnement selon leur engagement manifeste aux groupes prioritaires en 2009-2010.



## ÉNONCÉ DE VISION 5 :

**La créativité, l'innovation et l'excellence des artistes et des organismes artistiques de l'Ontario dans toute leur diversité sont reconnues et saluées à l'échelle locale, nationale et internationale.**

### Indicateurs :

- Nombre d'événements publics locaux et en tournée offerts par des artistes et des organismes artistiques subventionnés par le CAO
  - Nombre d'occasions de voir des artistes et des organismes de l'Ontario lors de tournées nationales et internationales soutenues directement par le CAO
  - Pourcentage des collectivités ontariennes où des artistes et des organismes artistiques de la collectivité ont reçu des subventions du CAO
- 



## ÉNONCÉ DE VISION 5 :

La créativité, l'innovation et l'excellence des artistes et des organismes artistiques de l'Ontario dans toute leur diversité sont reconnues et saluées à l'échelle locale, nationale et internationale.

|                              |  |
|------------------------------|--|
| <b>Indicateur :</b>          | <b>Nombre d'événements publics locaux et en tournée offerts par des artistes et des organismes artistiques subventionnés par le CAO</b>  |
| <b>Rapport à la vision :</b> | <p>Des occasions pour être « vu et acclamé ».</p> <p>Les occasions pour les artistes et les organismes artistiques de l'Ontario d'être vus et acclamés sont largement tributaires du nombre d'événements publics qu'ils proposent. Le CAO contribue à une foule d'événements artistiques publics : (1) directement par notre soutien de projets basés sur des manifestations artistiques ; et (2) indirectement par notre processus d'évaluation, qui tient compte du caractère approprié des niveaux d'activité publique proposée par les organismes qui reçoivent nos subventions de fonctionnement.</p> |
| <b>Cible :</b>               | Augmentation nette sur cinq ans.   |

### RÉSULTATS :

| <b>CIBLE</b>                           | <b>RÉFÉRENCE<br/>2006-07</b>                                | <b>2007-08</b>  | <b>2008-09</b>  | <b>2009-10</b>  | <b>2010-11</b>  | <b>2011-12*</b> |
|--|---|---|---|---|---|-----------------|
| <b>Augmentation nette sur cinq ans</b> | 36 504  | 39 403  | 42 121  | 43 770  | 47 036  |                 |
|  | Comprenant :<br>32 596<br>localement<br>3 908<br>en tournée | Comprenant :<br>35 703<br>localement<br>3 700<br>en tournée | Comprenant :<br>34 914 <sup>1</sup><br>localement<br>7 207 <sup>1</sup><br>en tournée | Comprenant :<br>36 487<br>localement<br>7 283<br>en tournée | Comprenant :<br>39 903<br>localement<br>7 133<br>en tournée |                 |

### PROGRÈS ACCOMPLI :

**Nous sommes en bonne voie d'atteindre la cible au cours des cinq années.**

<sup>1</sup>Les révisions à certains postes du CADAC ont modifié la ventilation entre les manifestations artistiques « locales » et « en tournée ». Par conséquent, les chiffres individuels pour les manifestations locales et en tournée en 2008-2009 ne sont pas directement comparables aux données des années précédentes. Toutefois, comme la révision n'a pas modifié le nombre total d'événements publics, ce nombre peut être comparé au cours des trois années.

\* La disponibilité de l'information sur les données financières et statistiques réelles des organismes qui reçoivent des subventions du CAO accuse en général un retard de deux ans. Ainsi, le CAO reçoit actuellement les chiffres réels confirmés pour 2011-2012 des organismes qui ont soumis des demandes de subvention de fonctionnement pour 2013-2014.

## ÉNONCÉ DE VISION 5 :

La créativité, l'innovation et l'excellence des artistes et des organismes artistiques de l'Ontario dans toute leur diversité sont reconnues et saluées à l'échelle locale, nationale et internationale.

|                              |   |
|------------------------------|---|
| <b>Indicateur :</b>          | <b>Nombre d'occasions de voir des artistes et des organismes de l'Ontario lors de tournées nationales et internationales soutenues directement par le CAO</b>   |
| <b>Rapport à la vision :</b> | <p>Des occasions pour être « vu et acclamé... au plan national et international ».</p> <p>Les occasions pour les artistes et les organismes artistiques de l'Ontario d'être vus et acclamés au plan national et international surviennent lorsqu'ils sont en tournée à l'extérieur de l'Ontario et du Canada. Le CAO soutient directement ces occasions par son programme de tournées nationales et internationales.</p> <p>Le nombre d'occasions comprises dans cet indicateur reflète le nombre de différents programmes ou expositions qui ont fait des tournées, ainsi que le nombre de lieux à l'extérieur de l'Ontario visités par des artistes et des organismes artistiques de l'Ontario au cours de chaque tournée financée par le programme de tournées nationales et internationales du CAO.</p> |
| <b>Cible :</b>               | Augmentation nette sur trois ans.   |

### RÉSULTATS :

| <b>CIBLE</b>                                | <b>RÉFÉRENCE<br/>2008-09</b> | <b>2009-10</b> | <b>2010-11</b> | <b>2011-12</b> |
|---|------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| <b>Augmentation nette<br/>sur trois ans</b> | 101 <sup>1</sup>             | 395            | 425            | 541            |

### PROGRÈS ACCOMPLI :

**Cible atteinte**

### REMARQUE :

Les chiffres reflètent généralement les itinéraires des tournées terminées, mais lorsque les rapports finaux des tournées ne sont pas disponibles, les itinéraires planifiés dans les demandes ont été utilisés.

<sup>1</sup>Le programme des tournées nationales et internationales du CAO a été créé en tant que programme pilote en 2008-2009 et s'est déroulé de mai à novembre 2008. Il est devenu un programme permanent à longueur d'année à partir de 2009-2010.

## ÉNONCÉ DE VISION 5 :

La créativité, l'innovation et l'excellence des artistes et des organismes artistiques de l'Ontario dans toute leur diversité sont reconnues et saluées à l'échelle locale, nationale et internationale.

|                              |  |
|------------------------------|--|
| <b>Indicateur :</b>          | <b>Pourcentage des collectivités ontariennes où des artistes et des organismes artistiques de la collectivité ont reçu des subventions du CAO</b>  |
| <b>Rapport à la vision :</b> | <p>Des occasions pour être « vu et acclamé localement ».</p> <p>Cet indicateur se rapporte au succès remporté par le CAO dans l'appui accordé aux occasions que les artistes et les organismes artistiques de l'Ontario ont d'être vus et acclamés dans leurs propres collectivités. Il est axé sur la proportion de collectivités ontariennes que nous atteignons par nos subventions, selon le lieu de résidence des artistes. Le CAO travaille activement pour élargir et approfondir notre portée régionale en améliorant nos activités de relations communautaires.</p> |
| <b>Cible :</b>               | 75 % des collectivités de l'Ontario ayant des artistes résidents   |

### RÉSULTATS :

| <b>CIBLE</b>  | <b>RÉFÉRENCE<br/>2006-07</b> | <b>2007-08</b> | <b>2008-09</b> | <b>2009-10</b> | <b>2010-11</b> | <b>2011-12</b> | <b>2012-13</b> |
|---|------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| <b>75 % des collectivités de l'Ontario ayant des résidents artistes</b> | 69 %                         | 67 %           | 74 %           | 81 %           | 77 %           | 74 %           | 80 %           |

### PROGRÈS ACCOMPLI :

#### Cible atteinte

En 2012-2013, nous avons dépassé notre cible de collectivités ontariennes et nous avons connu une augmentation nette par rapport à l'année de référence 2006-2007. Le nombre de collectivités varie un peu chaque année selon la tendance des demandes que nous recevons. En 2012-2013, le CAO a accordé un soutien à des artistes et organismes artistiques dans 232 collectivités de l'Ontario.

**REMARQUE :** Le nombre total de collectivités en Ontario est 585, selon *Profils des communautés* (2006) de Statistique Canada. Selon le recensement de 2006, 291 de ces collectivités étaient le lieu de résidence d'au moins un artiste. [Pour Statistique Canada, les « collectivités » comprennent les municipalités (villes et villages), réserves indiennes, établissements autochtones et autres régions géographiques équivalentes.]

## AU-DELÀ DES ÉNONCÉS DE VISION

### Mesures de rendement additionnelles clés et indicateurs connexes

Le CAO a également examiné des mesures du rendement au-delà des cinq énoncés de vision.

Nous avons retenu une mesure de rendement de l'imputabilité et de la capacité opérationnelle (voir ci-dessous).

Le CAO explore également des mesures du rendement dans les domaines suivants :

- satisfaction des clients ou parties intéressées ;
- un milieu de travail interne sain pour le personnel.

#### MESURE : IMPUTABILITÉ / CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE

|                     |  |
|---------------------|--|
| <b>Indicateur :</b> | <b>Pourcentage du budget total consacré aux dépenses administratives</b>   |
| <b>Contexte:</b>    | En tant qu'indicateur de l'imputabilité et de l'efficacité organisationnelle, le CAO s'est engagé à maintenir ses coûts administratifs à un maximum de 11 % du budget total du CAO. Ceci reflète notre engagement d'investir la portion principale de notre budget (89 %) directement dans des subventions et des services aux artistes et organismes artistiques. |
| <b>Cible :</b>      | Ne doit pas dépasser 11 %.   |


#### RÉSULTATS :

| <b>CIBLE</b>                     | <b>RÉFÉRENCE<br/>2006-07</b> | <b>2007-08</b> | <b>2008-09</b> | <b>2009-10</b> | <b>2010-11</b> | <b>2011-12</b> | <b>2012-13</b> |
|----------------------------------|------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| <b>Ne doit pas dépasser 11 %</b> | 11 %                         | 11 %           | 11 %           | 10 %           | 11 %           | 11 %           | 12 %           |

#### PROGRÈS ACCOMPLI :

**La cible n'a pas été atteinte.**

Tel qu'indiqué précédemment, 2012-2013 est la troisième année où le budget de base du CAO est demeuré constant. Néanmoins, les coûts augmentent sans cesse, notamment le fardeau administratif d'une augmentation de 51 % du nombre de demandes depuis 2006-2007. C'est ce qui explique le léger dépassement de la cible de cet indicateur cette année.



Renseignements :  
Kathryn Townshend  
Directrice de la recherche, des politiques et de l'évaluation  
Conseil des arts de l'Ontario  
ktownshend@arts.on.ca  
416-969-7456 | sans frais en Ontario 1-800-387-0058, poste 7456 (Renseignements en anglais seulement)

Le Conseil des arts de l'Ontario (CAO) est le principal bailleur de fonds des activités artistiques professionnelles de la province. Depuis sa création en 1963, il joue un rôle de premier plan en matière de promotion et d'aide aux artistes et aux organismes artistiques au profit de tous les Ontariens.